



L'an deux mille vingt cinq, le 4 avril

Le Conseil Municipal de la commune de MILLANÇAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François VOGEL, conseiller municipal.

Date de la convocation : 31 mars 2025
 Nombre de conseillers : en exercice : 11
 Présents : 8 + 3 pouvoirs
 Votants : 11

Présents :

Mesdames Annick CHARBONNIER, Linda CHARPENTIER VAUQUELIN,
 Messieurs Pascal LIEUVE, Philippe JACQUET, Thierry PASCAULT, Erwan GRUX, Jean-François VOGEL, Philippe DAVID.

Excusée :

Philippe LOUIS-DREYFUS donne procuration à Pascal LIEUVE
 Flore MOKHNACHI donne procuration à Erwan GRUX
 Adeline CORRIGNAN donne procuration à Philippe JACQUET

Secrétaire de séance : Pascal LIEUVE

Monsieur Philippe AGULHON, Maire, s'est retiré de la séance.

9 - Vote du compte administratif eau et assainissement M49 - exercice 2024

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François VOGEL, examine le compte administratif Eau et Assainissement 2024 dressé par Monsieur Philippe AGULHON, Maire, et qui s'établit ainsi :

Constatant :

Fonctionnement :

➤ recettes	+ 92 459,42 €
➤ dépenses	- 24 859,62 €
➤ le résultat de clôture de la section de fonctionnement :	+ 67 599,80 €
➤ l'excédent de fonctionnement reporté	+ 296 094,06 €
➤ résultat cumulé de fonctionnement	+ 363 693,86 €

Investissement :

➤ recettes	+ 67 898,18 €
➤ dépenses	-117 448,12 €
➤ le solde d'exécution de la section d'investissement :	- 49 549,94 €
➤ l'excédent d'investissement reporté	+ 81 657,36 €
➤ résultat cumulé d'investissement	+ 32 107,42 €
➤ Restes à réaliser	0,00 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 **+ 395 801,28 €.**

Hors de la présence du Maire, Philippe AGULHON, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'approuver le compte administratif du budget eau et assainissement 2024.

Votants : 11 Pour : 8 + 3 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

Le Président de séance,
Jean-François VOGEL



Le secrétaire de séance
Pascal LIEUVE